

Groupe CCIAMP

**Comptes consolidés pour l'exercice clos
le 31 décembre 2019**

Bilan consolidé au 31 décembre 2019

ACTIF		31 décembre 2019			31 décembre 2018
<i>En milliers d'euros</i>	Note	Montants Bruts	Amortissements & Provisions	Montants nets	Montants nets
Actif immobilisé		189 488	95 893	93 595	91 808
Ecarts d'acquisition	3.1	771	771	-	-
Immobilisations incorporelles	3.2	14 537	10 415	4 122	3 437
Immobilisations corporelles	3.3	148 605	84 557	64 048	55 004
Immobilisations financières	3.4	25 575	150	25 425	33 367
Stocks et en cours		2	-	2	1
Matières premières		2	0	1	1
Créances d'exploitation		33 842	3 631	30 211	32 474
Avances et acomptes versés		124		124	19
Créances clients	3.5	33 718	3 631	30 087	32 455
Autres créances et cptes de régularisation		11 596	253	11 343	10 563
Autres créances	3.6	10 140	253	9 887	9 358
Charges constatées d'avance	3.6	1 456	0	1 456	1 205
Impôts différés actif	3.9	0	0	0	0
Trésorerie		58 612	-	58 612	57 960
Valeurs mobilières de placement		10 821	0	10 821	22 929
Disponibilités		47 791	0	47 791	35 031
Ecarts de Conversion		0	0	0	0
TOTAL ACTIF		293 540	99 777	193 763	192 806

Bilan consolidé au 31 décembre 2019

PASSIF		31 décembre 2019	31 décembre 2018
<i>En milliers d'euros</i>	Note		
Capitaux propres	3.7	91 966	92 695
Apports		44 264	44 264
Réserves consolidées		48 038	62 027
Résultat Net - Part du Groupe		(336)	(13 590)
Réserve de conversion Capitaux Propres			(6)
Subventions d'investissement			-
Autres fonds propres		925	-
Avances conditionnées		925	-
Droits du concédant			-
Fonds sous forme de subventions			-
Intérêts minoritaires		8 384	8 388
Provisions et impôts différés		14 738	15 614
Provisions pour risques et charges	3.8	14 402	15 247
Impôts différés	3.9	336	367
Dettes financières	3.10	15 802	15 698
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		15 069	14 901
Dettes en crédit bail		198	338
Emprunts et dettes financières diverses		535	459
Dettes d'exploitation		61 948	60 411
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 673	1 653
Dettes fournisseurs	3.11	11 529	10 942
Dettes fiscales et sociales	3.12	11 695	11 305
Dettes sur immobilisations	3.11	2 964	2 598
Autres dettes	3.12	5 122	6 220
Produits constatés d'avance	3.12	28 965	27 693
TOTAL PASSIF		193 763	192 806

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2019

	Note	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
<i>En milliers d'euros</i>			
Ressource Fiscale Nette	4.1	17 685	21 741
Chiffre d'affaires	4.2	65 399	62 444
Production stockée			-
Production immobilisée			(35)
Autres produits	4.3	2 380	10 997
Subventions	4.3	12 918	1 081
Reprises sur provisions et transferts de charges	4.4	1 352	2 396
Produits d'exploitation		99 733	76 883
Charges d'exploitation		101 842	102 945
Achats stockés		519	67
Variations de stocks			-
Autres achats et charges externes		49 622	51 518
Charges de personnel		35 670	32 524
Impôts et taxes		2 863	2 854
Dotations aux amortissements	4.4	6 759	5 559
Dotations aux provisions	4.4	3 081	7 338
Autres charges	4.3	3 329	3 085
Résultat d'exploitation		(2 109)	(4 321)
Résultat financier	4.5	(151)	(41)
Résultat courant des entreprises intégrées		(2 260)	(4 362)
Résultat exceptionnel	4.6	(1 487)	(12 948)
Impôts sur les bénéfices		(1 160)	(736)
Impôts différés		31	31
Résultat des sociétés mises en équivalence		4 536	4 111
Résultat net des entreprises intégrées		(341)	(13 904)
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition			
Résultat net de l'ensemble consolidé		(341)	(13 904)
Intérêts minoritaires		4	314
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		(336)	(13 590)

Tableau de flux de trésorerie consolidé

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31 décembre 2019
Résultat net	(340)
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'exploitation :	0
- Variation des amortissements et provisions d'exploitation	6 120
- Résultat et subventions d'investissement des sociétés mises en équivalence	(4 560)
- Autres mouvements non cash sur titres MEE	0
- Quote part des subventions d'investissement reprise en résultat	(72)
- Part des intérêt minoritaires	0
- Variation des impôts différés	0
- Plus ou moins-values de cession	2 013
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	2 274
Variation autres fonds propres	0
Dividendes	2 183
Changement comptable	0
	0
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 618
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles hors concession	(18 453)
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1
Remboursements de prêts et variation des autres immobilisations financières	8 889
Subventions d'investissement encaissées	0
Flux de trésorerie affectés aux opérations d'investissement	(9 563)
Entrée de périmètre	200
Remboursements d'emprunts, de crédit-bail et de dettes financières	(908)
Emissions d'emprunts et de dettes financières	3 303
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement	2 595
Variation de trésorerie	650
Trésorerie à l'ouverture	57 960
Entrée de périmètre	
Trésorerie à la clôture	58 612

652

Table des matières

1	CADRE JURIDIQUE ET FINANCIER – FAITS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE	6
1.1	CADRE REGLEMENTAIRE	6
1.2	HISTORIQUE ET ACTIVITES DU GROUPE	6
1.3	FAITS SIGNIFICATIFS DE L’EXERCICE & EVENEMENTS POSTERIEURS.....	7
2	PRINCIPES COMPTABLES ET D’ELABORATION DES COMPTES CONSOLIDES.....	9
2.1	METHODES COMPTABLES.....	9
2.2	METHODES ET PERIMETRE DE CONSOLIDATION	9
2.3	ECARTS D’ACQUISITION.....	10
2.4	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	11
2.5	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11
2.6	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	12
2.7	CREANCES.....	12
2.8	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	12
2.9	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	12
2.10	ENGAGEMENTS SOCIAUX.....	13
2.11	IMPOTS DIFFERES.....	13
2.12	DISTINCTION ENTRE RESULTAT COURANT ET RESULTAT EXCEPTIONNEL	14
2.13	SUBVENTIONS D’INVESTISSEMENT	14
2.14	PRODUITS CONSTATES D’AVANCE	14
2.15	UTILISATION D’ESTIMATIONS ET D’HYPOTHESES	14
3	NOTES SUR LE BILAN	15
3.1	ANALYSE DES ECARTS D’ACQUISITION.....	15
3.2	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES.....	15
3.3	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16
3.4	IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	17
3.5	CREANCES CLIENTS.....	18
3.6	AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	18
3.7	CAPITAUX PROPRES (PART DU GROUPE)	18
3.8	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	19
3.9	IMPOTS DIFFERES.....	19
3.10	ANALYSE DES DETTES FINANCIERES	20
3.11	DETTES FOURNISSEURS	20
3.12	AUTRES DETTES	20
4	NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	21
4.1	ANALYSE DE LA RESSOURCE FISCALE.....	21
4.2	ANALYSE DU CHIFFRE D’AFFAIRES.....	21
4.3	ANALYSE DES SUBVENTIONS, AUTRES PRODUITS ET AUTRES CHARGES	21
4.4	ANALYSE DES DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS.....	22
4.5	ANALYSE DU RESULTAT FINANCIER.....	22
4.6	ANALYSE DU RESULTAT EXCEPTIONNEL	22
5	AUTRES INFORMATIONS	23
5.1	EFFECTIF DU GROUPE.....	23
5.2	ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	23
5.3	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	23

1 Cadre juridique et financier – Faits significatifs de l'exercice

1.1 Cadre réglementaire

La loi du 1^{er} août 2003 sur la sécurité financière impose aux établissements publics de l'Etat de publier des comptes consolidés complets à compter de l'exercice 2006.

Dans ce cadre la Chambre de Commerce et d'Industrie Aix-Marseille-Provence (ci-après « CCIAMP ») a établi ses comptes consolidés au titre de l'exercice 2019, qui seront « publiés » c'est à dire soumis à l'approbation de l'assemblée générale le 6 juillet 2020.

1.2 Historique et activités du groupe

Le Groupe Chambre de Commerce et d'Industrie Aix-Marseille-Provence (ci-après désigné « Groupe CCIAMP ») est constituée principalement par l'établissement consulaire CCIAMP (qui est une des plus anciennes compagnies consulaires de France), ainsi qu'un certain nombre de filiales, participations et « entités liées » mais sans existence de liens capitalistiques intervenant principalement dans le cadre des métiers de la CCI.

Ces activités se déclinent de la façon suivante :

DIRECTION GENERALE				
DIRECTION TRANSFORMATION DIGITALE				
DIRECTION DU DEVELOPPEMENT COMMERCIAL				
APPUI AUX ENTREPRISES	APPUI A LA PERFORMANCE	APPUI AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	GOUVERNANCE ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES	ETUDES ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE
SERVICES & RELATIONS CLIENTS	AUDIT ET FINANCES	EMPLOI ET FORMATION	VIE ET RELATIONS INSTITUTIONNELLES	ETUDES ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
INNOVATION ET DEVELOPPEMENT AUX ENTREPRISES	GESTION DES FILIALES		RESEAU ET ACTIONS TERRITORIALES	ETUDES ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES
FILIERES STRATEGIQUES			COMMUNICATION	

1.3 Faits significatifs de l'exercice & Evènements Postérieurs

1.3.1 Les principaux éléments significatifs ayant eu une incidence sur les comptes de l'exercice 2019 sont les suivants :

❖ Point sur la ressource fiscale :

Le détail de la ressource fiscale nette 2019 est la suivante :

DECOMPOSITION RESSOURCE FISCALE BE 2019 en K€	Montant
Ressources fiscales 2019 attribuées lors du BR 2019 de la CCIR	17 408,82
Ressources fiscales 2019 attribuées par la CCIT	275,94
Fonds interconsulaires de projets (QP CCIAMP de 39,42% de 700 k€)	
TOTAL RESSOURCE FISCALE BE en K€	17 684,76

❖ Point sur la prise en charge des indemnités chômage des collaborateurs de la CCIAMP

S'agissant des indemnités chômage, chaque CCI employeur est devenue son propre assureur depuis le 01.01.2019.

Sur la base des recommandations de CCI France, un cabinet d'actuaire effectue chaque année, depuis l'exercice clos au 31/12/2018, une évaluation actuarielle du coût du chômage basé sur les effectifs sortants (ex salariés ayant été ou étant en cours d'indemnisation et salariés actifs à la date de clôture ayant une date de fin de contrat (CDD ou CDI) identifiée en N+1 et années suivantes) et les perspectives d'indemnisation.

Cette évaluation actuarielle nous a conduit à constater une provision de 5 641,9 k€ au 31/12/2018.

L'évaluation actuarielle au 31/12/2019 s'est établie à 3 947,5 k€. Une reprise de provision a donc été constatée pour la différence, soit 1 694,4 k€, contre un coût de 1 939 k€.

En 2020, la CCIAMP a adhéré au régime général de l'assurance chômage pour l'ensemble de son personnel. Son adhésion est effective à compter du 1^{er} avril 2020, et couvrira les indemnités chômage des départs postérieurs à cette date. Pour les départs antérieurs à cette date, la CCIAMP continuera d'assurer leur indemnisation en propre assureur.

Dans ce contexte, la CCIAMP a considéré que le régime mis en place fin 2018 s'apparentait en 2019 à des flux exceptionnels et a donc comptabilisé, contrairement au traitement de l'exercice passé, les reprises de provision et les indemnités versées au titre du chômage comme des éléments constitutifs du résultat exceptionnel.

1.3.2 Autres éléments significatifs 2019 :

La Chambre de Commerce de Marseille Provence (« CCIMP ») a acté le 22 novembre 2019 le changement de dénomination sociale. Elle s'appelle désormais CCI Aix-Marseille-Provence (« CCIAMP »).

Le Décret n°2020-156 en date du 24 février 2020 a acté ce changement de dénomination.

1.3.3 Evènements postérieurs à la clôture :

❖ Taxe pour frais de Chambre :

L'Assemblée Générale de CCI France du 15 octobre 2019 a voté une répartition de la Taxe pour Frais de Chambre (TFC) aux CCI de Région pour 2020. En ce qui concerne la TACFE, le montant 2020 a été réduit en proportion de la baisse de plafond prévue par la loi, soit -100 M€ par rapport à 2019.

Pour l'élaboration du BP 2020, la CCI AMP a donc présenté son BP avec une diminution de ressource fiscale de 9,6 % (15 993 K€).

La CCIR PACA a voté en AG le 11 mars 2020 un schéma de répartition validant ce montant.

❖ Crise sanitaire du COVID-19 :

A la date d'arrêté des comptes, l'épidémie de coronavirus Covid-19 peut avoir une incidence significative pour notre Chambre et notamment en ce qui concerne la récupération de l'avance de fonds d'un million d'euros octroyée à la société Thecamp S.A.S. Ce contexte épidémique étant cependant évolutif et incertain, il est difficile d'en mesurer précisément les impacts financiers futurs pour la Chambre.

En tout état de cause, nous considérons que cette crise sanitaire constitue, au regard des principes comptables, un événement postérieur sans lien direct et prépondérant avec une situation existant à la clôture de l'exercice 2019. A ce titre, elle est sans incidence directe sur l'évaluation des actifs et des passifs faite au 31/12/2019. Les risques énoncés ci-dessus sont considérés comme des passifs éventuels.

❖ Evolution réglementaire :

Se référer au point sur la prise en charge des indemnités chômage des collaborateurs de la CCI AMP.

2 Principes comptables et d'élaboration des comptes consolidés

2.1 Méthodes comptables

Les comptes consolidés du Groupe CCIAMP ont été établis conformément aux dispositions du règlement CRC 99-02.

Les règles et méthodes comptables ci-après restent inchangées par rapport à l'exercice précédent.

2.2 Méthodes et périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent par intégration globale toutes les sociétés et entités contrôlées, directement ou indirectement, par la CCIAMP.

La clôture des comptes de toutes les entités incluses dans le périmètre de consolidation s'effectue le 31 décembre à l'exception de l'IAD au 31 mars. L'Association Kedge Business School dont l'exercice comptable correspond à une année académique a effectué un arrêté de ses comptes consolidés sur 12 mois au 31.12.2019. A noter que cet arrêté inclus les filiales chinoises KMC détenue à 100% par KIES, elle-même détenue à 100% par Kedge. Il s'agit donc d'un sous palier de consolidation.

Tous les comptes et transactions entre les sociétés et entités du groupe sont éliminés. L'effet sur le bilan et le compte de résultat des opérations internes au groupe est éliminé.

- **Méthodes de consolidation retenues pour les entités avec lesquelles il existe un lien en capital**

Le contrôle exclusif peut résulter d'un contrôle de droit, d'un contrôle contractuel, ou d'un contrôle de fait. Il est présumé lorsque le pourcentage des droits de vote détenus est supérieur à 40 %. Les entreprises sous contrôle exclusif sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Le contrôle conjoint suppose le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés ou d'actionnaires, et un accord contractuel. Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées selon la méthode d'intégration proportionnelle.

L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financières et opérationnelles d'une entreprise sans en avoir le contrôle. Elle est présumée lorsque l'entité consolidante dispose directement ou indirectement, d'une fraction au moins égale à 20 % des droits de vote de cette entreprise. Les comptes des entreprises sur lesquelles l'entité consolidante exerce une influence notable sont consolidés par mise en équivalence.

L'influence notable est également caractérisée, dans le cas où la CCIAMP détient une fraction inférieure à 20% des droits de vote, soit par les fonctions de direction dans l'entreprise détenue exercées par du personnel de la CCIAMP ou par la représentation de la CCIAMP dans les organes de direction ou de surveillance de l'entreprise détenue (le cas de la SAFIM).

- **Méthodes de consolidation retenues pour les entités avec lesquelles il n'existe pas de lien en capital**

Ces entités dénommées « entités ad hoc » ou « entités liées » sont comprises dans le périmètre de consolidation de la CCIAMP dès lors qu'elles remplissent les caractéristiques suivantes :

- l'entité constitue une structure juridique distincte
- elle a été créée spécifiquement pour gérer une opération ou un groupe d'opérations similaires
- il s'agit d'une structure intervenant pour le compte de la CCIAMP.

L'existence du contrôle sur l'entité liée est déterminée lorsque deux des trois critères suivants sont remplis :

- la CCIAMP dispose en réalité des pouvoirs de décision, assortis ou non des pouvoirs de gestion sur l'entité ou sur les actifs qui la composent, même si ces pouvoirs ne sont pas effectivement exercés de manière habituelle et si l'entité bénéficie d'une autonomie de fonctionnement,
- la CCIAMP a, de fait, la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de l'entité, et notamment de ses résultats,
- la CCIAMP supporte la majorité des risques relatifs à l'entité, notamment lorsqu'il existe une convention signée entre les parties mettant les risques à la charge de la CCIAMP.

Lorsque deux des trois critères conduisant à la consolidation d'une entité liée sont réunis, l'entité est consolidée selon la méthode de l'intégration globale, ou proportionnelle pour les filiales contrôlées conjointement.

Aucune quote-part de capital de l'entité n'étant détenue, les capitaux propres de l'entité constituent en totalité des intérêts minoritaires, qui sont isolés sur une ligne spécifique du bilan consolidé, si l'intégration est globale. Si l'intégration est proportionnelle, les capitaux propres de l'entité ne constituent pas des intérêts minoritaires.

Les entités ne remplissant pas ces critères mais pour lesquelles il existe des engagements significatifs sont détaillées en § 5.2 « Engagements liés aux subventions et mises à dispositions envers d'autres entités ».

• Périmètre de consolidation

Sur la base des méthodes indiquées ci-dessus le tableau suivant présente le périmètre de consolidation du Groupe CCIAMP :

Périmètre de Consolidation	% intérêt	% contrôle	Méthode
Chambre de Commerce et d'Industrie Aix- Marseille - Provence - Marseille 01	Entité consolidante		
ESCM S.A.	98,77%	98,77%	Intégration Globale
GRAND-PRE S.C.I.	99,99%	100%	Intégration Globale
WTC S.A.	99,94%	99,94%	Intégration Globale
Association Provence Promotion	0,00%	100%	Intégration Globale
Association Club de la Croisière	0,00%	100%	Intégration Globale
Association Cité des Entrepreneurs	0,00%	100%	Intégration Globale
Via Marseille Fos	0,00%	100%	Intégration Globale
Association ADEVEM	0,00%	100%	Intégration Globale
CEFIM	0,00%	100%	Intégration Globale
SASU Les Escampons	100,00%	100%	Intégration Globale
SASU ANSE DE LA RESERVE	100,00%	100%	Intégration Globale
SASU CCI PERFORMANCE	100,00%	100%	Intégration Globale
SASU CCI INFRASTRUCTURE	100,00%	100%	Intégration Globale
Association KEDGE Business School - Marseille 09	0,00%	50,00%	Intégration Proportionnelle
I.A.D S.C.R.	23,32%	23,32%	Mise en équivalence
SAFIM S.A.	15,01%	15,01%	Mise en équivalence
SA Aéroport Marseille Provence	25,00%	25,00%	Mise en équivalence
S.E.A.L.A.R.	25,00%	25,00%	Mise en équivalence

2.3 Ecarts d'acquisition

En cas d'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue un écart d'acquisition.

Des écarts d'acquisition ont été identifiés pour les filiales et participations consolidées en intégration globale ou par mise en équivalence en remontant à l'origine de leur entrée dans le périmètre de consolidation.

Ces écarts d'acquisition sont totalement amortis, compte tenu de la durée d'amortissement retenue fixée à 10 ans lors de la prise de participation et de l'absence d'opérations de croissance externe récentes.

2.4 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles concernent essentiellement les logiciels et sont amorties selon le mode linéaire sur une durée n'excédant pas 10 ans.

Les autres immobilisations incorporelles sont principalement constituées de droits incorporels, telles que des marques enregistrées pour une valeur égale à la somme des dépenses externes et des frais accessoires engagés pour déposer les droits et octroyer une protection juridique. La durée d'amortissement de ces immobilisations est comprise entre 3 et 5 ans.

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées conformément aux règlements CRC 2002-10 et CRC 2004-06 relatifs aux amortissements, dépréciations et évaluations des actifs.

• Biens immobiliers

Le principe retenu est celui du coût historique. Quatre immeubles (cf. note 3.3) font exception à cette règle, car pour les constructions remontant à la fin du 19^{ème} siècle, le coût historique n'était pas représentatif d'une valeur actuelle. Pour ces biens, il a été retenu dans le bilan consolidé, un coût de construction nue au m² de 762 €.

Les durées d'utilisation sont comprises entre 10 et 80 ans en fonction des composants.

Libellé de la famille	Durée amortissement
Palais de la Bourse	80 ans
Bâtiment	30 ans
Travaux carrelage, marbrerie, menuiserie	30 ans
Travaux de peinture, sol souple, faux-plafonds	30 ans
Travaux gros œuvre, maçonnerie	10 ou 30 ans
Travaux Etanchéité, plomberie, menuiserie	10 ans
Travaux installation générale et technique	10 ans
Honoraires d'architectes	10 ans

• Biens mobiliers

Leur valorisation est réalisée au coût historique. Les biens mobiliers sont amortis selon leur nature sur des durées variant de 3 à 10 ans.

Libellé de la famille	Durée amortissement
Mobiliers	10 ans
Audiovisuel	5 ans
Electroménager	5 ans
Matériel industriel	5 ans
Véhicules	5 ans
Matériel électronique	3 ans

L'amortissement linéaire est pratiqué pour l'ensemble des biens.

Le patrimoine culturel (tableaux, affiches, maquettes, ouvrages anciens etc..) ne fait pas l'objet d'un amortissement car les différents biens qui le composent ne se déprécient pas avec le temps.

- **Biens financés en crédit-bail**

Les actifs significatifs financés par crédit-bail sont traités comme s'ils avaient été acquis à crédit et capitalisés sur la base de la valeur actuelle des loyers à venir. Ils sont amortis selon le mode linéaire sur une durée d'utilisation de 5 ans.

2.6 Immobilisations financières

Les titres de participation non consolidées sont inscrits à leur coût d'acquisition. Ils sont évalués à leur valeur d'inventaire, c'est-à-dire pour leur prix de revient, corrigé le cas échéant par une dépréciation calculée en fonction de leur valeur d'usage (ou selon la quote-part de situation nette). La liste des entreprises composant les titres de participation non consolidées n'est pas indiquée compte tenu du caractère non significatif (16 K€ en valeur nette au 31 décembre 2019)

2.7 Créances

Les créances clients sont enregistrées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur de réalisation de la créance est inférieure à la valeur comptable.

2.8 Valeurs Mobilières de Placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur prix de marché si celui-ci est inférieur (cours de bourse à la date de clôture dans le cas des titres cotés) ; les moins-values potentielles font l'objet de dépréciations appropriées.

2.9 Provisions pour risques et charges

En application du principe de prudence, une provision pour risques et charges est constatée dès lors qu'il existe un risque significatif, identifiable et dont les conséquences financières sont précisément mesurables.

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées conformément au Règlement n°2000-06 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs.

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et charges que des événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisées quant à leur objet (litiges principalement...) mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

2.10 Engagements sociaux

L'évaluation au 31.12.2019 de ces engagements sociaux est effectuée par l'employeur CCIR PACA, de même que la valorisation des charges à payer relatives aux frais de personnel.

a) Engagements sociaux sous la responsabilité de l'employeur, la CCIR PACA :

Ces engagements sont calculés par la CCIR PACA qui informe les différentes CCIT, pour comptabilisation des dotations ou reprises de provisions.

Au 31.12.2019, les engagements sociaux se ventilent dans les comptes de la CCIAMP comme suit :

- Allocations de fin de carrière :	3 050,6 K€
- Allocations d'ancienneté :	559,9 K€
- Allocations des contrats de Cessation d'un Commun Accord de la Relation de Travail :	596,3 K€
- Provision pour charges pour couvrir le risque chômage	<u>3 947,5 K€</u>
Total des Engagements sociaux sous responsabilité dès la CCIR PACA	9 895,1 K€

Les engagements sociaux de l'Aéroport sont intégrés dans les comptes consolidés via la variation des titres mis en équivalence.

Conformément à la recommandation n°2013-02, il a été appliqué la méthode 1 (application des anciennes recommandations n°2003-R01).

b) Engagements sociaux restants sous la responsabilité de la CCIAMP :

- Evaluation des provisions pour retraites relatives au régime spécifique « décret 59 » :

Il s'agit des provisions pour retraites relatives au régime spécifique « décret 59 » :

Ce régime spécifique bénéficie aux agents de la Chambre ou de leurs ayants droits, titularisés avant le 1^{er} juillet 1959.

Pour l'évaluation de la provision, il a été tenu compte d'un taux de revalorisation de 2,7% et d'un taux d'actualisation de 0,8%, et l'espérance de vie fait référence à des tables de mortalité récentes.

Depuis 2003, les provisions pour retraites ont été évaluées individu par individu.

Compte tenu de ces critères d'évaluation, au 31.12.2019, ces provisions s'élèvent à 351,4 K€.

2.11 Impôts différés

Les impôts différés résultent des différences entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs au bilan. Ils sont calculés selon la méthode du report variable, sur la base des taux d'imposition futurs connus en fin d'exercice qui s'appliqueront au moment où les différences temporaires seront effectivement taxées. Au titre de l'exercice 2019, le taux retenu est de 28% pour les différences dont le calendrier de reversement est estimé antérieur au 1^{er} janvier 2021.

Les actifs sur pertes fiscales reportables et différences temporaires sont inscrits à l'actif, et dépréciés lorsque leurs utilisations futures sont peu probables.

2.12 Distinction entre résultat courant et résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels du compte de résultat incluent les éléments exceptionnels provenant des activités ordinaires et les éléments extraordinaires.

Les éléments exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise, soit parce qu'ils sont anormaux dans leur montant ou leur incidence, soit parce qu'ils surviennent rarement.

2.13 Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont comptabilisées dans les capitaux propres, à l'identique des comptes sociaux. Aucun retraitement n'est effectué concernant les reprises au compte de résultat.

2.14 Produits constatés d'avance

Les produits de scolarité (Service Formation de la CCIAMP et Association Kedge Business School) l'année académique 2019/2020 sont enregistrés en produits constatés d'avance.

2.15 Utilisation d'estimations et d'hypothèses

En préparant les états financiers consolidés, la direction a exercé des jugements, effectué des estimations et fait des hypothèses ayant un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent parfois différer des valeurs estimées.

3 Notes sur le bilan

3.1 Analyse des écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition d'un montant de 771 K€ sont totalement amortis compte tenu de leur ancienneté.

3.2 Immobilisations incorporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2018	Acquisitions	Cessions	Clôture 31 décembre 2019
<u>Valeurs Brutes</u>				
Frais établissement	242			242
Concessions, brevets, licences,	10 554	1 843	55	12 342
Fonds commercial	434			434
Autres	702	639	512	829
Avances et acomptes	541	150		691
Total	12 473	2 632	567	14 538

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2018	Dotations	Reprises	Clôture 31 décembre 2019
<u>Amortissements</u>				
Frais établissement	150	20		170
Concessions, brevets, licences,	8 878	1 403	44	10 237
Autres	9	1		9
Total	9 037	1 424	44	10 416

Valeurs Nettes	3 436	1 208	523	4 122
-----------------------	--------------	--------------	------------	--------------

- Les concessions, brevets et licences correspondent principalement aux logiciels.
- Les autres immobilisations incorporelles concernent essentiellement des immobilisations en cours.

3.3 Immobilisations corporelles

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2018	Acquisitions	Cessions	Clôture 31 décembre 2019
<u>Valeurs Brutes</u>				
Terrains	841		5	836
Constructions agencements	99 429	542	334	99 637
Instal Tech, Matériel et outil indus	124	18		142
Autres immobilisations corporelles*	26 340	6 787	323	32 804
Immobilisations en cours	7 988	11 451	4 253	15 186
Avances et acomptes	-			-
Total immobilisations corporelles	134 722	18 798	4 915	148 605

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2018	Dotations	Reprises	Clôture 31 décembre 2019
<u>Amortissements</u>				
Constructions agencements	67 310	3 131	160	70 281
Instal. Technique Matériel et outillage industriels	98	12		110
Autres immobilisations corporelles*	12 311	2 113	258	14 166
Immobilisations en cours				-
Total amortissements immobilisations corporelles	79 719	5 256	418	84 557
Valeurs Nettes	55 003	13 542	4 497	64 048

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2018	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Clôture 31 décembre 2019
* Dont				
Immobilisations en Crédit Bail	783		311	472
Amortissement Crédit Bail	435	119	253	301
Valeur Nette composée des immob. en crédit bail	348	(119)	58	171

- Les biens estimés à un coût de construction nue (762 €/m²) sont les suivants :
 - Palais de la Bourse : 10,9 M€
 - Immeuble rue Beauvau : 1,0 M€
 - Immeuble rue Ste Victoire (Ecole Pratique de Commerce) : 2,7 M€
 - Immeuble rue Ste Victoire (ESCM) : 4,4 M€
 - Site de Luminy : 1,3 M€
 - Site de Vaufrèges : 3,0 M€
- Le patrimoine culturel de la CCIAMP représente une valeur brute de 6,8 M€. Ces actifs ne font pas l'objet d'amortissements mais de tests de dépréciation.
- Les biens en crédit-bail correspondent principalement aux matériels informatiques (PC, serveurs, imprimantes..).

3.4 Immobilisations financières

Titres mis en équivalence

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2018	Résultat	Variation des subventions	Dividendes versés	Dividendes reçus	Variation provision réglementées	Autres variations	Clôture 31 décembre 2019
Titres mis en équivalence	22 744	4 536	(220)	(2 183)	-	-	-	24 877
SAFIM	814	72	(46)	-	-	-	-	840
IAD	270	(19)	-	-	-	-	-	251
SA Aéroportuaire	21 660	4 483	(174)	(2 183)	-	-	-	23 786
Total	22 744	4 536	(220)	(2 183)	-	-	-	24 877

Hors titres mis en équivalence

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2018	Acquisitions	Cessions	Autres variations	Clôture 31 décembre 2019
<u>Valeurs Brutes</u>					
Titres de participation	380		(15)	(200)	165
Créances - participations	-	50			50
Autres titres immobilisés	-				-
Prêts	2		2	2	-
TIAP	10 023		10 023	10 023	-
Autres	382	100			482
Total	10 787	150	10 010	9 825	697

	Ouverture 31 décembre 2018	Dotations	Reprises	Reprises	Clôture 31 décembre 2019
<u>Provisions</u>					
Titres de participation	164		15	15	149
Prêts	-				-
Total	164	-	15	15	149

Valeurs Nettes	10 623	150	9 995	9 810	548
-----------------------	---------------	------------	--------------	--------------	------------

- Les titres de participations non consolidés sont représentés par les sociétés dont le pourcentage d'intérêts de la CCIAMP dans ces participations est inférieur à 5%.

3.5 Créances clients

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances clients	32 049	28 290
Factures à établir	1 670	7 422
Valeurs brutes	33 719	35 712
Provision pour créances douteuses	3 631	3 257
Valeurs nettes	30 088	32 455

La ventilation des créances clients des différentes entités s'analyse comme suit :

- CCIAMP : 2.5 M€ dont 1.4 M€ >12 mois
- Association Kedge Business School : 27.2 M€ (<12 mois)
- Autres Filiales : 2.3 M€ (<12 mois)

3.6 Autres créances et comptes de régularisation

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Créances fiscales et sociales	2 412	1 587
Débiteurs divers	5 271	5 402
Subventions	2 458	2 536
	10 141	9 525
Charges constatées d'avance	1 456	1 205
Valeurs brutes	11 597	10 730
Provision	253	166
Valeurs nettes	11 344	10 564

3.7 Capitaux propres (Part du Groupe)

Etat de variation des capitaux propres <i>En milliers d'euros</i>	Apports	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2017	44 264	-	4 471	57 975	106 710	8 603	115 313
Résultat			(13 590)		(13 590)	(315)	(13 905)
Variations de capital				14	14		14
Variations de périmètre					-	100	100
Dividendes versés				(1 891)	(1 891)		(1 891)
Dividendes reçus				1 850	1 850		1 850
Provision interne					-		-
Affectation du résultat			(4 471)	4 471	-		
Autres				(397)	(397)		(397)
Total des contributions et distributions des / aux propriétaires de la société	-	-	(18 061)	4 047	(14 014)	(215)	(14 229)
Capitaux propres au 31 décembre 2018	44 264	-	(13 590)	62 022	92 696	8 388	101 084

Etat de variation des capitaux propres <i>En milliers d'euros</i>	Apports	Primes	Résultat de l'exercice	Réserves consolidées	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2018	44 264	-	(13 590)	62 022	92 696	8 388	101 084
Résultat			(336)		(336)	(4)	(340)
Variations de capital					-		-
Variations de périmètre				(52)	(52)		(52)
Dividendes versés				(2 183)	(2 183)		(2 183)
Dividendes reçus				2 183	2 183		2 183
Provision interne					-		-
Affectation du résultat			13 590	(13 590)	-		-
Autres				(342)	(342)		(342)
					-		-
Total des contributions et distributions des / aux propriétaires de la société	-	-	13 254	(13 984)	(730)	(4)	(734)
Capitaux propres au 31 décembre 2019	44 264	-	(336)	48 038	91 966	8 384	100 350

- Le compte « Apports » correspond à la valeur des apports déterminée dans le bilan d'ouverture de la CCIAMP au 1^{er} janvier 1992, lors de la prise d'effet comptable de son changement de statut.

3.8 Provisions pour risques et charges

<i>En milliers d'euros</i>	Ouverture 31 décembre 2018	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 31 décembre 2019
Prov. pour risques et charges	2 947	355	15	-	3 287
Provisions filiales (risques et charges)	2 937	1 019	749	-	3 207
Provisions pour engagements sociaux	9 363	334	1 788	-	7 909
Provisions pour risques et charges	15 247	1 708	2 552	-	14 403

Les engagements sociaux comprennent essentiellement les provisions d'indemnisation des départs à la retraite pour 3,4 M€ et la provision pour risque chômage constituée sur l'exercice pour 3,9 M€.

3.9 Impôts différés

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Impôts différés actif brut	-	-
Provision Impôts différés actif		
Impôts différés actif net	-	-
Impôts différés passif	336	367

Les impôts différés résultent des retraitements pratiqués et des différences temporaires apparaissant entre les bases comptables et fiscales. Ils sont évalués en utilisant les taux d'impôt et les règles fiscales en vigueur à la clôture de l'exercice.

Les impôts différés passifs sont principalement relatifs à la réévaluation des biens immobiliers de l'ESCM S.A., nette de l'amortissement correspondant et au décalage temporaire fiscal sur les engagements sociaux.

3.10 Analyse des dettes financières

<i>En milliers d'euros</i>	Court < 1 an	Moyen 1 à 5 ans	Long > 5 ans	Total 31 décembre 2019	Total 31 décembre 2018
Emprunt Moyen/Long terme	7 052	3 427	4 590	15 069	14 900
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 052	3 427	4 590	15 069	14 900
Dettes de crédit bail	59	139	-	198	338
Dettes financières diverses	536	-	-	536	459
Emprunts et dettes financières diverses	595	139	-	734	797
Total des dettes (hors intérêts courus)	7 647	3 566	4 590	15 803	15 697

L'exposition au risque de taux au 31 décembre 2019 se décompose de la façon suivante :

	en K€	en %
Taux fixes	10 550,2	95
Taux variables couverts de 1 à 3 ans	<u>555,3</u>	<u>5</u>
	11 105,5	100

3.11 Dettes fournisseurs

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Fournisseurs biens et services	5 493	8 364
Factures non parvenues	6 036	2 578
	11 529	10 942
Fournisseurs d'immobilisations	482	1 875
Factures non parvenues	2 483	723
	2 965	2 598
Dettes fournisseurs	14 494	13 540

Les factures non parvenues concernent essentiellement la CCIAMP et KEDGE.

3.12 Autres dettes

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Dettes fiscales et sociales	11 695	11 306
Autres dettes	5 122	6 221
Produits constatés d'avance	28 966	27 693
Autres dettes	45 783	45 220

Les produits constatés d'avance concernent essentiellement Kedge Business School (26 M€) et correspondent aux produits de scolarité pour l'année académique 2019/2020.

4 Notes sur le compte de résultat

4.1 Analyse de la Ressource Fiscale

Le détail de la ressource fiscale nette 2019 est présentée ci-dessous.

DECOMPOSITION RESSOURCE FISCALE BE 2019 en K€	Montant
Ressources fiscales 2019 attribuées lors du BR 2019 de la CCIR	17 408,82
Ressources fiscales 2019 attribuées par la CCIT	275,94
Fonds interconsulaires de projets (QP CCIAMP de 39,42% de 700 k€)	
TOTAL RESSOURCE FISCALE BE en K€	17 684,76

4.2 Analyse du chiffre d'affaires

Filiales	59 671	56 625
<i>Ass Kedge Business School</i>	55 496	54 050
<i>Autres Filiales</i>	4 175	2 575
CCIAMP	5 727	5 819
TOTAL	65 398	62 444

4.3 Analyse des Subventions, Autres Produits et Autres Charges

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Subventions et contributions reçues	12 918	10 997
Autres produits divers de gestion courante	2 380	1 081
◇	15 298	12 078
Subventions et contributions versées	0	(31)
Pertes sur créances irrécouvrables	(438)	(175)
Autres charges de gestion courante	(2 891)	(2 879)
◇	(3 329)	(3 085)
Autres produits et charges d'exploitation	11 969	8 993

4.4 Analyse des dotations nettes aux provisions

<i>En milliers d'euros</i>	31 décembre 2019	31 décembre 2018
Opérations d'exploitation :		
Charges :		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	6 758	5 559
Dotations aux provisions sur immobilisations	10	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	1 258	1 303
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 812	6 035
	9 838	12 897
Produits :		
Reprises amortissements sur immobilisations	-	-
Reprises provisions sur actif circulant	1 116	667
Reprises provisions pour risques et charges	107	1 642
Transfert de charge	130	88
	1 353	2 397
NET (Dotations) / Reprises	(8 485)	(10 500)

4.5 Analyse du résultat financier

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Autres intérêts et produits assimilés	185	302
Résultat des sociétés mises en équivalence		0
Produits de participations et d'autres valeurs mobilières	28	191
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	111	129
Provisions nettes	15	(4)
Intérêts et charges assimilés	(490)	(659)
Résultat financier	(151)	(41)

4.6 Analyse du résultat exceptionnel

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice clos le 31 décembre 2019	Exercice clos le 31 décembre 2018
Variation provisions pour risques et charges et dépréciations	1 720	(273)
Plus et moins values sur cessions d'actifs		(8 906)
Quote part subventions d'investissement		0
Autres éléments sur opération de gestion	(3 209)	(3 769)
Résultat exceptionnel	(1 489)	(12 948)

Les autres éléments sur opération de gestion sont essentiellement impactés par les nouveaux départs (indemnités et CCART)

Les plus et moins-values sur cessions d'actifs pour (8.906) K€ constatées en 2018 correspondaient principalement à la cession des actions SEGAP.

5 Autres informations

5.1 Effectif du Groupe

L'effectif du Groupe CCIAMP se répartit comme suit :

Effectif au 31 décembre 2019											31/12/2018
GRUPE CCIAMP	Contrats à Durée Déterminée					Contrats à Durée Indéterminée				Total	Total
Sexe	Apprentis	Non permanents Non statut	Auxiliaires + CUI (1)	Contractuels	Total	Stagiaires	Titulaires	Permanents non statut	Total	Tous Contrats	Tous Contrats
F	1	0	0	380	381	0	346	10	356	737	698
H	1	0	0	211	212	0	245	6	251	463	428
Total	2	0	0	591	593	0	591	16	607	1200	1126

5.2 Engagements hors bilan

- Garantie et cautions données

GARANTIES ET CAUTIONS ACCORDEES

Garantie (G) ou Caution (C)	Date de la délibération de la C.C.I.M.P.	Montant initial (en K.Euros)	En Cours au 31 décembre (en K.Euros)	DENOMINATION DU BENEFICIAIRE	OBSERVATIONS
(G)		69	69	HEMA France	Garantie Bancaire
(C)	01/12/2004	198	198	Centre Français de Formation des Pompiers d'Aéroport	Caution

5.3 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice 2019 s'élève à 115 K€ et se ventile comme suit :

En milliers d'euros	Contrôle légal des comptes	Diligences spécifiques
Filiales	83	6
CCI MP	35	0
Total	118	6